

Monsieur
Jean-Pierre Delacrétaz
Direction de la formation professionnelle vaudoise
Division de l'apprentissage
Rue St-Martin 24
1014 Lausanne

Lausanne, le 7 juillet 2004
S:\COMMUNI\POLITIQUE\Position\2004\POL0444.doc
JUG/fkr

Gestionnaire / assistant du commerce de détail - Ordonnances de formation

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier du 7 juin 2004 et nous vous en remercions.

Les membres que nous avons contactés n'ont formulé aucune remarque sur le sujet mentionné en titre.

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Julien Guex
Sous-directeur